

Violences basées sur le genre

Adapter les procédures opérationnelles et standards aux réalités locales

CNB
Libreville/Gabon

ORGANISÉ par le ministère de l'Économie, des finances et des Solidarités nationales via la direction générale de la promotion de la femme et genre, appuyé par le Fonds des nations unies pour la Population (UNFPA), l'atelier de validation des procédures opérationnelles standards pour la prévention et les réponses aux violences basées sur le genre s'est tenu hier, à Libreville.

Au menu des travaux, l'examen du document portant sur les procédures opérationnelles standards et son adaptation aux réalités gabonaises. "Le document qui est soumis à validation ce matin est un document de procédures standards sur les violences basées



Une vue des acteurs intéressés par la question de la violence sur le genre au Gabon.

sur le genre. Ce document détermine les responsabilités et les différents acteurs qui interviennent aussi bien pour la prise en charge que dans la lutte contre les violences faites sur le genre. Il est question ce matin de pouvoir, de manière consensuelle, convenir sur les normes de standards de prise en charge de ces violences",

a précisé Nicole Nguema Metogo, experte Genre et Droits humains. Durant les ateliers, les différents types de violences basés sur le genre (VBG) ont été passés au peigne fin. "Pour cet atelier, nous avons les médecins dans la salle, le personnel judiciaire et juridique, les représentants des organisations non gouver-

nementales intervenant dans le domaine des droits de l'Homme, les travailleurs intervenant dans le social. Donc ensemble, nous allons convenir des normes qui vont définir les modalités de prise en charge des victimes et même les modalités de prévention de ce fléau au niveau local. Ici, quand on parle de violence, on voit



Patricia Kebe, ouvrant les travaux de l'atelier, au nom du UNFPA.

les violences sexto-spécifiques homme-femme, ou femme-femme, c'est-à-dire lorsqu'un homme est maltraité par sa femme ou lorsque cette dernière est maltraitée par son mari. Il y a également les violences physiques qui sont caractérisées par l'atteinte à l'intégrité physique, la violence verbale, des injures, voire des

propos malveillants...", a expliqué Nicole Nguema Metogo. Il appartient aux organisateurs de cet atelier de produire des résultats qui viendront s'ajouter au dispositif juridique existant, pour consolider les efforts du gouvernement gabonais dans la lutte contre ce fléau.

Formation entrepreneuriale

Autoroute vers la liberté financière

D.O
Libreville/Gabon

"CRÉER et bâtir une entreprise prospère en 6 mois", tel a été le thème de l'atelier de formation qui a eu lieu jeudi dans un hôtel de Libreville. Cette conférence a été animée par une équipe de managers, en tête desquels Bernardin Moulack, agent de l'État au ministère de l'Économie. Durant une cinquantaine de minutes, le conférencier, a entretenu l'assistance venue nombreuse sur la nécessité d'investir dans l'entrepreneuriat. Aux questions de savoir comment ne plus dépendre de uniquement



Le formateur Moulacki durant son exposé sur l'entrepreneuriat jeune, jeudi dernier.

de son salaire mensuel, comment parvenir à vivre ses rêves, l'exposant a indiqué quelques voies de sortie. Notamment, "osez entreprendre afin de ne plus dépendre exclusive-

ment de son salaire mensuel". En effet, dans un contexte socio-économique où l'écosystème est quasiment bloqué, très peu sont ceux qui, arrivés à l'âge

de la retraite, jouissent pleinement de leurs efforts consentis durant leur période active. Selon Bernardin Moulack, pour sortir de cette fâcheuse tendance, et espérer être à l'abri du besoin, il serait important voire urgent, de "commencer par proposer un plan de l'investisseur encore appelé plan 5 ans en mettant en place des actifs de revenus intermédiaires et ce, en quelques années de sa vie active. Pour réussir le plan 5 ans, poursuit-il, il est nécessaire d'être en réseautage. Ce qui rassure sur le fait de travailler moins et gagner plus". Allant dans le même sens, Ancia Mombo Gnomba, une autre panéliste de la soirée, a donné, en guise

de témoignage, un aperçu sur l'idée entrepreneuriale. "En réalité, le salaire n'est là que pour notre survie sinon, améliorer notre train de vie. Mais, si nous voulons avoir une vie pleinement épanouie, augmenter nos revenus et réaliser nos rêves, il faudra simplement avoir une activité parallèle". Au terme de cet atelier de formation, les participants

sont sortis satisfaits, prêts à relever de nouveaux défis. "Je sors de cet atelier comblé. Et je retiens surtout que pour réussir dans l'entrepreneuriat, volonté et détermination sont les mots qui doivent nous animer car dans ce domaine, l'idéal est de commencer petit et finir grand", a confié Karl Marcel, jeune étudiant/entrepreneur, résident à Libreville.

Protection de l'enfant

Deux jours de travaux à Libreville pour élaborer une charte

Abel Eyeghé Ekoré
Libreville/Gabon

LE Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE), en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est réuni à Libreville du 5 au 6 septembre dernier dans le cadre de la vulgarisation de l'agenda 2040 qui est une déclinaison des droits de l'enfant de l'agenda 2063 de l'Union



Les participants au sortir de leurs assises.

africaine. Durant deux jours, "les experts ont discuté des ques-

tions relatives aux droits de l'enfant avec un accent particulier sur l'enfant en zone

de migrations ou conflits armés", a indiqué Hermine Kembo, membre du CAEDBE. Il a donc été question de présenter aux États de la sous-région ce que l'Union africaine via le CAEDBE, l'organe en charge de la surveillance de la charte africaine des droits et bien-être de l'enfant, a élaboré. Ces deux jours de rencontre ont permis, entre autres, d'élaborer des outils de sensibilisation, de renforcer les capacités visant à vulgariser et accroître l'agenda 2040.

